



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marché immobilier

Question écrite n° 118549

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions exprimées par la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM). Afin que l'investissement dans le parc ancien puisse répondre à la nécessité d'offrir des logements à loyers maîtrisés, la FNAIM souhaite une simplification très significative des conditions d'application des dispositifs Robien recentré et Borloo populaire. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118549

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1682